

Formation protocole de sécurité en entreprise

Personnes concernées

Toute personne exerçant des fonctions de responsable de la sécurité des personnes et des processus (directeurs, agents d'exploitation, affréteurs, qualiticiens, cadres, agents de maîtrise, etc).

Objectifs de la formation

Connaître les modalités de mise en place d'un protocole de sécurité et l'intérêt qu'il revêt en entreprise. Être capable d'établir un protocole de sécurité conforme aux dispositions réglementaires.

Contexte

Le protocole de sécurité s'impose aux entreprises d'accueil ainsi qu'aux transporteurs pour réduire les risques liés au chargement/déchargement, mais également à la circulation et au stationnement dans l'entreprise.

Contenu de la formation

LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS RÉGLEMENTAIRES

- Les textes spécifiques,
- Les textes complémentaires,
- Les dispositions particulières du Code du Travail.

LES CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE D'UN PROTOCOLE DE SÉCURITÉ

- La terminologie spécifique,
- Les contenus de base,
- L'approche pragmatique du protocole de sécurité,
- Les différents "points de passage",
- L'ordonnancement des données.
- Les informations utiles à l'évaluation des risques générés
- Par l'intervention sur site.

LES DIFFÉRENTES PÉRIODES À INTÉGRER DANS LE PROTOCOLE DE SÉCURITÉ

- Les périodes préalables au chargement proprement dit,
- Les axes de sécurité pendant les opérations de chargement,
- Les contrôles et vérifications finales avant départ.

LES CONSÉQUENCES DU PROTOCOLE DE SÉCURITÉ

- L'implication des acteurs,
- La répartition des différentes responsabilités,
- Les responsabilités civiles et pénales mises en oeuvre,
- Les différentes sanctions encourues.



Formation protocole de sécurité en entreprise

Prérequis
Posséder des qualités d'expression écrite

Durée
1 jour

Formateurs
Formateurs reconnus compétents

Dispositifs de suivi
Feuille d'émargement par ½ journée et attestation de formation

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro

Méthodes pédagogiques
Méthodes actives adaptées à la formation des adultes

Modalités d'évaluation et type de reconnaissance de la formation délivrée
– Évaluation continue des acquis par le formateur, complétée en fin de formation par un questionnaire, une étude de cas et/ou une mise en situation adaptée aux objectifs pédagogiques.
– Délivrance d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs suivis et les résultats de l'évaluation des acquis.

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre de formation

Modalités d'accès
Consultez la page agence sur le site city-pro.info

Accessibilité
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et modalités des financements
En agence City'Pro ou sur city-pro.info